

MURS-ERIGNE A.S.I. TENNIS DE TABLE

47^{ème} TOURNOI NATIONAL B 30 Avril et 1er MAI 2020

Article 1 La section Tennis de Table de l'ASI MURS-ERIGNE organise son tournoi national B les 30 Avril et 1^{er} Mai 2020. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés FTT. Il se disputera sur 24 tables dans la salle MYRIAM CHARRIER (salle Omnisport, rue des Lilas) à MURS-ERIGNE.

Article 2 Seront pris en compte pour les inscriptions les points figurant sur la licence de la 2^{ème} phase saison 2019-2020.

JEUDI 30 AVRIL 2020

17H30 TABLEAU A < 1100 points
18H30 TABLEAU B < 900 points
20H00 TOURNOI DES FAMILLES

VENREDI 1^{ER} MAI 2020

08H30 TABLEAU C < 1200 points
09H30 TABLEAU D < 1600 points
11H30 TABLEAU E < 1400 points
12H30 TABLEAU F < 2000 points
13H30 TABLEAU G Pous.Benj. Min.Cad. garçons et filles < 900
14H00 TABLEAU H Vétérans < 1500

14H30 TABLEAU I Toutes séries féminines
16H00 TABLEAU J Toutes séries messieurs

Chaque joueur ou joueuse peut s'inscrire une seconde fois dans le tableau immédiatement supérieur à son classement et ce pour chacune des 2 journées. (Un joueur peut faire les tableaux A, B, C, E). Un joueur ne pourra, sauf dérogation de la part du juge-arbitre participer à plus de deux tableaux.

Les féminines peuvent participer aux tableaux masculins excepté le tableau « Toutes séries messieurs » en fonction de leurs points licence.

Les poussins ne peuvent participer qu'au tableau jeune. Le tableau I pourra être supprimé si le nombre de joueuses est inférieur à 8.

Article 3 Chaque tableau débutera par des poules de trois ou quatre joueurs, deux qualifiés par poule. La suite de la compétition se déroulera en élimination directe. Chaque perdant devra obligatoirement arbitrer la partie suivante.

Article 4 Chaque partie se jouera au meilleur des cinq manches de 11 points, à l'exception de la finale du tableau J qui pourra si l'horaire le permet se jouer au meilleur des sept manches.

- Article 5 Le Juge-Arbitre de ce tournoi sera Denis MOUILLE (JA3), assisté de Mickael CHAUVIN (JA3), Christian BONNEAU (JA1) et d'autres bénévoles. Il se réserve le droit de trancher tout litige pouvant survenir.
- Article 6 Tout joueur, qui par sa conduite, causerait des perturbations dans la salle ou refuserait d'arbitrer se verra exclu du tournoi. Application des règlements FFTT pour la tenue vestimentaire.
- Article 7 Pourra être déclaré forfait tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 15 minutes.
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Article 8 Le montant des engagements est ainsi fixé :
- | | |
|------------------------------------|---------|
| Tableaux A, B, C, D, E, F, H, I, J | 8,00 € |
| Tableau G | 5,00 € |
| Participation à 2 tableaux | 15,00 € |
- Article 9 Chaque tableau sera récompensé par une coupe définitive au vainqueur. Des espèces ou des lots seront remis aux huit premiers de chaque tableau s'il y a plus de 24 inscrits.

Ces espèces, coupes et lots représentent une valeur totale de 3000 euros dont 1500 euros en numéraire
- Article 10 **Les inscriptions seront reçues jusqu'au JEUDI 30 AVRIL à 15H00**
chez :
- Responsable
Christian BONNEAU 06 83 02 64 37 Bonneau.christian@wanadoo.fr
Suppléant
Philippe CHAUVEAU Phchauveau.asimett@gmail.com
- Et via le formulaire sur le site du club : www.asimett.com
- Lors des inscriptions, tous les joueurs devront être en mesure de communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.**
- Article 11 Le tirage au sort se fera le jeudi 30 avril à partir de 15H00, salle Myriam Charrier.
- Article 12 Le tournoi se jouera avec des balles plastique blanches fournies par l'organisateur.
- Article 13 L'ASI Tennis de Table Mûrs-Erigné décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Article 14 Tout joueur devra présenter sa licence avec la mention « Certificat Médical Présenté » ou un certificat médical autorisant la pratique du tennis de table en compétition ainsi qu'une pièce d'identité

Signature du Juge-Arbitre



Homologation de la commission

Lots par tableaux Tournoi Murs Erigné 2020

Tableau A (NC65 < 1100 pts)			Tableau B (NC 75 < 900 pts)			Tableau C (NC 60 < 1 200 pts)			Tableau D (NC 40 < 1 600 pts)			Tableau E (NC 50 < 1 400pts)		
	Espèce	Lot		Espèce	Lot		Espèce	Lot		Espèce	Lot		Espèce	Lot
1	35 €	25 €	1	35 €	25 €	1	35 €	25 €	1	45 €	25 €	1	40 €	25 €
2	20 €	20 €	2	20 €	20 €	2	20 €	20 €	2	30 €	20 €	2	25 €	20 €
3	10 €	15 €	3	10 €	15 €	3	10 €	15 €	3	15 €	15 €	3	15 €	15 €
4	10 €	15 €	4	10 €	15 €	4	10 €	15 €	4	15 €	15 €	4	15 €	15 €
5	- €	5 €	5	- €	5 €	5	- €	5 €	5	- €	5 €	5	- €	5 €
6	- €	5 €	6	- €	5 €	6	- €	5 €	6	- €	5 €	6	- €	5 €
7	- €	5 €	7	- €	5 €	7	- €	5 €	7	- €	5 €	7	- €	5 €
8	- €	5 €	8	- €	5 €	8	- €	5 €	8	- €	5 €	8	- €	5 €
Total	75 €	95 €	Total	75 €	95 €	Total	75 €	95 €	Total	105 €	95 €	Total	95 €	95 €
Tableau F (NC 25 < 2 000 pts)			Tableau G (Garçons & Filles BMC)			Tableau H (Vétérans < 1 500 pts)			Tableau I (TS féminines)			Tableau J (TS messieurs)		
	Espèce	Lot		Espèce	Lot		Espèce	Lot		Espèce	Lot		Espèce	Lot
1	80 €	25 €	1	- €	60 €	1	30 €	60 €	1	60 €	50 €	1	200 €	10 €
2	50 €	20 €	2	- €	40 €	2	20 €	30 €	2	50 €	40 €	2	140 €	10 €
3	30 €	15 €	3	- €	25 €	3	10 €	20 €	3	30 €	30 €	3	80 €	10 €
4	30 €	15 €	4	- €	25 €	4	10 €	20 €	4	30 €	30 €	4	80 €	10 €
5	10 €	5 €	5	- €	15 €	5	- €	10 €	5	- €	5 €	5	20 €	5 €
6	10 €	5 €	6	- €	15 €	6	- €	10 €	6	- €	5 €	6	20 €	5 €
7	10 €	5 €	7	- €	15 €	7	- €	10 €	7	- €	5 €	7	20 €	5 €
8	10 €	5 €	8	- €	15 €	8	- €	10 €	8	- €	5 €	8	10 €	5 €
Total	230 €	95 €	Total	- €	210 €	Total	70 €	170 €	Total	170 €	170 €	Total	570 €	60 €

Valeurs de 150 euros pour le tournoi des familles